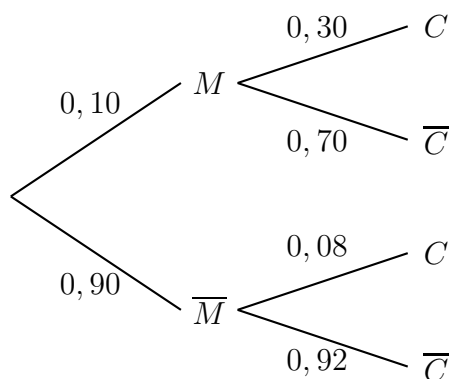


Corrigé du devoir de révision de mathématiques

Exercice 1 Partie A

On peut construire l'arbre pondéré suivant :



- a. $P(M \cap C) = P(M) \times P_M(C) = 0,1 \times 0,3 = 0,03$
b. En utilisant l'arbre (ou d'après la formule des probabilités totales) :

$$\begin{aligned} P(C) &= P(M \cap C) + P(\overline{M} \cap C) \\ &= P(M) \times P_M(C) + P(\overline{M}) \times P_{\overline{M}}(C) \\ &= 0,1 \times 0,3 + 0,9 \times 0,08 = 0,03 + 0,072 = 0,102 \end{aligned}$$

- On choisit au hasard une victime d'un accident cardiaque.
La probabilité qu'elle présente une malformation cardiaque de type anévrisme est $P_C(M)$:

$$P_C(M) = \frac{P(M \cap C)}{P(C)} = \frac{0,03}{0,102} \approx 0,2941$$


Partie B

- On peut considérer que, choisir au hasard un échantillon de 400 personnes, peut être assimilé à un tirage avec remise de 400 personnes dans la population totale.
Or la probabilité qu'une personne souffre d'une malformation cardiaque de type anévrisme est $P(M) = 0,1$ d'après l'énoncé.
Donc on peut dire que la variable aléatoire X qui donne le nombre de personnes souffrant de cette malformation cardiaque suit une loi binomiale de paramètres $n = 400$ et $p = 0,1$.
- Comme X suit la loi binomiale $\mathcal{B}(400; 0,1)$, $P(X = 35) = \binom{400}{35} 0,1^{35} (1 - 0,1)^{400-35}$;
le résultat donné par la calculatrice est approximativement 0,0491.
- La probabilité que 30 personnes de ce groupe, au moins, présentent une malformation cardiaque de type anévrisme est $P(X \geq 30)$ qui est égale à $1 - P(X < 30) = 1 - P(X \leq 29)$.
D'après la calculatrice, $P(X \leq 29) \approx 0,0357$, donc $P(X \geq 30) \approx 0,9643$.

Exercice 2 Partie A On considère la fonction g définie sur $[0; +\infty[$ par $g(x) = e^x - x - 1$.

- g est la somme de la fonction exponentielle et d'une fonction affine et est donc dérivable sur \mathbb{R} , donc sur $[0; +\infty[$, avec, $g'(x) = e^x - 1$.
De plus, la fonction exponentielle est strictement croissante sur \mathbb{R} , lorsque $x \in [0; 1]$, on a $e^x \geq e^0 = 1$, et donc $g'(x) = e^x - 1 \geq 0$.

On a $g'(x) > 0 \iff e^x > 1 \iff x > 0$, car Ainsi, on a le tableau de variation :

x	0	$+\infty$
$g'(x)$	0	+
g	0	

- Comme g est strictement croissante sur \mathbb{R}_+ et que $g(0) = 0$, on en déduit que pour tout $x \geq 0$, $g(x) \geq g(0) = 0$.
- On a donc pour tout $x \geq 0$, $g(x) = e^x - x - 1 \geq 0$, et ainsi, $e^x - x \geq 1 > 0$.

Partie B

- Comme f est strictement croissante sur $[0; 1]$, on a $x \in [0; 1] \iff 0 \leq x \leq 1 \iff f(0) \leq f(x) \leq f(1)$.

Or $f(0) = \frac{e^0 - 1}{e^0 - 1} = 0$ et $f(1) = \frac{e^1 - 1}{e^1 - 1} = 1$, et on a donc bien ainsi $0 \leq f(x) \leq 1 \iff f(x) \in [0; 1]$.

- Soit (D) la droite d'équation $y = x$.

a) Pour tout x de $[0; 1]$, $f(x) - x = \frac{e^x - 1}{e^x - x} - x = \frac{e^x - 1 - x(e^x - x)}{e^x - x} = \frac{e^x - 1 - xe^x + x^2}{e^x - x}$.

Or $(1 - x)g(x) = (1 - x)(e^x - x - 1) = e^x - x - 1 - xe^x + x^2 + x = e^x - 1 - xe^x + x^2$.

On a donc ainsi bien, pour tout $x \in [0; 1]$, $f(x) - x = \frac{(1 - x)g(x)}{e^x - x}$.

- On a vu que, pour tout $x \in \mathbb{R}_+$, donc aussi tout $x \in [0; 1]$, $g(x) \geq 0$ et $e^x - x > 0$.

Ainsi, $f(x) - x$ est du même signe que $1 - x$, et donc $f(x) - x$ est positif sur $[0; 1]$: la courbe (C) est au dessus de la droite (D) sur $[0; 1]$, (C) et (D) se coupant en $x = 0$ (car $g(0) = 0$) et en $x = 1$.

- a) f est de la forme $\frac{u'}{u}$, avec $u(x) = e^x - x$.

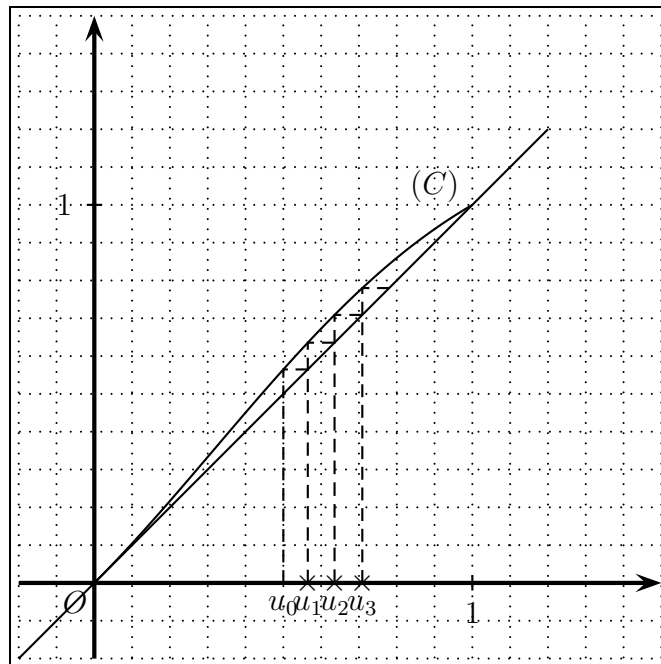
Comme, pour $x \in [0; 1]$, $e^x - x > 0$, d'après la partie A, un primitiver de f est donc $F = \ln u$, soit $F(x) = \ln(e^x - x)$.

- L'aire du domaine est :

$$\begin{aligned} \mathcal{A} &= \int_0^1 (f(x) - x) dx = \int_0^1 f(x) dx - \int_0^1 x dx = \left[F(x) \right]_0^1 - \left[\frac{1}{2}x^2 \right]_0^1 \\ &= (F(1) - F(0)) - \left(\frac{1}{2}1^2 - \frac{1}{2}0^2 \right) = \ln(e - 1) - \frac{1}{2} \end{aligned}$$

Partie C

1.



2. Montrons par récurrence que pour tout entier n , $\frac{1}{2} \leq u_n \leq u_{n+1} \leq 1$.

Initialisation : Pour $n = 0$, on a $u_0 = \frac{1}{2}$ et $u_1 = f(u_0) = f\left(\frac{1}{2}\right) \simeq 0,56$, et donc on a bien $\frac{1}{2} \leq u_0 \leq u_1 \leq 1$.

Hérédité : Supposons que pour un certain entier n , on ait $\frac{1}{2} \leq u_n \leq u_{n+1} \leq 1$, alors, comme la fonction f est strictement croissante sur $[0; 1]$, on a donc $f\left(\frac{1}{2}\right) \leq f(u_n) \leq f(u_{n+1}) \leq f(1)$,

soit aussi, comme $f\left(\frac{1}{2}\right) \simeq 0,56 \geq \frac{1}{2}$, $f(1) = 1$, et $f(u_n) = u_{n+1}$ et $f(u_{n+1}) = u_{n+2}$,

$$\frac{1}{2} \leq f\left(\frac{1}{2}\right) \leq u_{n+1} \leq u_{n+2} \leq 1,$$

ce qui montre que la propriété est encore vraie au rang $n + 1$.

Conclusion : On vient donc de démontrer d'après le principe de récurrence que pour tout entier n , $\frac{1}{2} \leq u_n \leq u_{n+1} \leq 1$.

3. D'après le résultat précédent, la suite (u_n) est croissante et majorée par 1, elle est donc convergente vers une limite l .

Comme la fonction f est continue sur \mathbb{R}_+ (car elle y est même dérivable), on a alors

$$u_{n+1} = f(u_n) \implies \lim_{n \rightarrow +\infty} u_{n+1} = \lim_{n \rightarrow +\infty} f(u_n) \implies l = f(l)$$

La limite l est donc une solution de l'équation $f(l) = l$ (c'est aussi le théorème du point fixe), et il s'agit donc de l'abscisse d'un point d'intersection de (C) et (D) , soit $l = 0$ ou $l = 1$ d'après la question 2.b) de la partie B.

Or, d'après la question précédente, pour tout entier n , $\frac{1}{2} \leq u_n \leq 1$, et donc (u_n) est minorée par $\frac{1}{2}$ et ne peut pas converger vers $l = 0$.

Ainsi $l = 1$, et la suite (u_n) converge donc vers 1.